COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2023_045

~~~~~~

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Ange MEDORI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12
Nombre de votants : 11
Date de convocation du conseil municipal : 7 septembre 2023

PRESENTS : *MEDORI Ange, TUPIN-BRON Jean, DURIN Frédéric, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, MOTTIEZ Adrien (arrivé en cours de séance), CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine, RATEL Aurélie, MARTIN Françoise.*

Monsieur PETIT-JEAN Aurélien a été élu secrétaire.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1/BUDGET DES FORÊTS

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu la délibération n° 2023-026 du 15 mars 2023 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2023,
Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget des forêts,

Il est proposé au conseil municipal de voter la décision modificative n° 1 comme ci-après :

	Chapitres – Articles	**Libellés**	**Montants**
DI	21 - 21538	Autres réseaux	+ 7 000 €
		Total dépenses investissement (DI)	*+ 7 000 €*
		Total recettes investissement (RI)	*0 €*
Equilibre budgétaire (BP + DM)		DEPENSES TOTALES	21 407,68 €
		RECETTES TOTALES	36 650 €
~~~~~~

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget des forêts 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Ange MEDORI

Le secrétaire de séance,
Aurélien PETIT-JEAN

MAIRIE de VACHERESSE
74 Hte-Savoie

Acte rendu exécutoire
après télétransmission en préfecture le
et publication du